

NOTES

1. La trente-huitième session (extraordinaire) du Comité de la sécurité alimentaire mondiale se tiendra le 11 mai 2012 au Siège de la FAO, à Rome (Italie). Elle sera ouverte à 9 h 30.

I. QUESTIONS D'ORGANISATION

- a) Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
- b) Composition du Comité à l'adoption des Directives volontaires

II. DIRECTIVES VOLONTAIRES POUR UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE DES RÉGIMES FONCIERS APPLICABLES AUX TERRES, AUX PÊCHES ET AUX FORÊTS DANS LE CONTEXTE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE NATIONALE

2. A l'issue de négociations prolongées dans le cadre d'un groupe de travail du CSA à composition non limitée et à parties prenantes multiples qui a réuni des représentants de gouvernements, d'organismes des Nations Unies, d'organisations non gouvernementales et d'organisations de la société civile, d'institutions internationales de recherche agricole, d'institutions financières régionales et internationales, d'associations privées et de fondations philanthropiques, un consensus s'est dégagé, en mars 2012, au sujet des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. La session extraordinaire du CSA sera consacrée à l'adoption des Directives.

III. RAPPORT DE LA SESSION

3. Adoption du rapport de la session.